



Instructions concernant la cartographie réalisée dans le cadre d'un aménagement forestier

version du 15 février 2010

modifications par rapport à la version du 15 janvier 2008:

en bleu: corrections et modifications peu importantes

en rouge: modifications importantes

1. INTRODUCTION

Le présent document présente la procédure de cartographie numérique dans le cadre d'un aménagement forestier. Le document décrit les instructions pour réaliser les cartes thématiques dans le cadre d'un aménagement forestier.

2. ELABORATION DES CARTES THEMATIQUES

Pour consulter la liste des cartes à produire dans le cadre d'un aménagement forestier, voir le cahier des charges spécial du marché, ainsi que les "Instructions concernant les aménagements forestiers" (notamment le résumé ch. 11).

2.1. LES FORMATS DES CARTES

Le format doit respecter différents critères :

- orientation de la carte : format portrait ou format paysage ;
- échelle des cartes: selon le type de carte;
- format des cartes: selon le type de carte et selon la taille du massif , voir les "Instructions concernant les aménagements forestiers" (notamment le résumé ch. 11);
- lorsque les cartes sont découpées en plus de 2 cartes pour une seule propriété, chaque carte porte une lettre entourée d'un cercle (A, B, ...); son emplacement est marqué sur la (les) carte(s) du parcellaire par un trait interrompu et l'aire occupée par cette carte est identifiée par la lettre correspondante ;

- chaque carte porte dans un coin une cartouche "page" dont le contenu ainsi que le format sont conformes à l'exemple - type suivant:

Administration de la nature et des forêts Service des forêts
<Nom de la propriété>
<Nom de la carte> 2008 échelle 1 : XX 000

- ✓ les textes : "Administration de la nature et des forêts", "Service des forêts" et le nom de la carte : Arial 8 noir.
 - ✓ le nom du domaine : Arial 10 noir.
 - ✓ l'année de cartographie et l'échelle : Arial 6 noir.
 - ✓ la cartouche est de taille 5 x 2.5 cm.
- cette légende est imprimée avec la carte, sauf pour la carte qui porte la cartouche d'en-tête ;
 - la première carte porte une cartouche d'"en-tête" dont le contenu dépend du type de carte ;
 - cette cartouche comporte un masque comportant les informations suivantes:
 - titre de la carte en gras ;
 - nom de la propriété en gras ;
 - "Administration de la nature et des forêts, Service des forêts" ;
 - échelle ;
 - année de cartographie ;
 - BD-L-TC: © Origine Cadastre: Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (<année de réalisation>). Copie et reproduction interdites.
 - nom et adresse du bureau d'études.
 - cette première carte contient ou bien les premières parcelles, ou bien un fond topographique de situation générale sans autres informations sur les parquets.

2.2. FOND TOPOGRAPHIQUE

Il n'est pas autorisé d'utiliser comme fond topographique une carte sous forme "raster", sauf pour les situations à l'extérieur du pays.

Dans la mesure où un fond topographique est demandé pour le type de carte à produire, ce fond topographique, en provenance de la BD-L-TC, se compose de deux parties, à savoir :

- partie du fond topographique supérieur ;
- partie du fond topographique inférieur.

La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

La partie du fond topographique **supérieur** se compose des couches suivantes :

- grille kilométrique Gauss-Krueger : croix (noir RGB: 0 - 0 - 0 taille 4 points) ;
- point coté en provenance de la BD-L-TC (pointcot): triangle (contour noir RGB: 0 - 0 - 0 et remplissage blanc RGB: 255 - 255 - 255 taille 5 points) ;
- pylône en provenance de la BD-L-TC (pylone): cercle (contour gris RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage blanc RGB: 255 - 255 - 255 diamètre 3 points) ;
- courbes de niveau en provenance de la BD-L-TC (courbeno): trait continu gris clair (RGB: 104 - 104 - 104 largeur 0.1 points) ;
- courbes de niveau en provenance de la BD-L-TC (courbema): trait continu gris clair (RGB: 104 - 104 - 104 largeur 0.4 points) ;
- limites administratives en provenance de la BD-L-TC (limadm): trait mixte interrompu (tiret, pointillé) noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 1 points) ;
- lignes électriques en provenance de la BD-L-TC (ligneele): trait continu bleu mauve (RGB: 92 - 0 - 153 largeur 0.2 points) ;
- route en provenance de la BD-L-TC (axechemi et axesenti) - **couche telle qu'elle a été adaptée suite à l'inventaire de la voirie (voir ch. 2.3. des instructions concernant le lay-out des cartes d'inventaire)**: double trait interrompu noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 0.28 points) ;
- axe routes en provenance de la BD-L-TC (axeroute): double trait continu noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 3.4 points) ;
- bordure de chaussé en provenance de la BD-L-TC (bordchau): trait continu gris clair (RGB: 156 - 156 - 156 largeur 0.4 points) ;
- hydrologie en provenance de la BD-L-TC (riviere et surfhydr): coloriage de fond bleu (contour RGB: 0 - 92 - 230 et remplissage RGB: 115 - 178 - 255) ;
- bassins en provenance de la BD-L-TC (bassin): coloriage de fond bleu (contour RGB: 0 - 92 - 230 et remplissage RGB: 115 - 178 - 255) ;
- hydrologie en provenance de la BD-L-TC (courseau et ruisseau): trait continu bleu (RGB: 0 - 92 - 230 largeur 0.8 points).

La partie du fond topographique **inférieur** se compose des couches suivantes :

- forêts feuillues et forêts mélangées en provenance de la BD-L-TC (bois_poly: nature = 0 et nature = 1): coloriage de fond vert pastel (contour et remplissage hachuré croisé RGB: 176 - 255 - 176) ;
- forêts résineuses en provenance de la BD-L-TC (couche bois résineux: nature = 2): motif de fond de touffes d'herbes vert pastel (contour et remplissage RGB: 176 - 255 - 176) ;
- clôtures en provenance de la BD-L-TC (cloture): trait pointillé noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 0.5 points) ;
- toponyme lieu-dit (nature = 12 en provenance BD-L-TC) en Arial Narrow 8 noir ;
- toponyme commune (nature = 03 en provenance BD-L-TC) en Arial gras 10 noir ;
- toponyme village, quartier (nature = 04 et nature = 05 en provenance BD-L-TC) en Arial gras italique 10 noir ;
- toponyme maison isolée (nature = 06 en provenance BD-L-TC) en Arial 8 noir ;
- toponyme forêt, bois, montagne (nature = 10 et nature = 11 en provenance BD-L-TC) en Arial italique 8 noir ;
- arbres isolés en provenance de la BD-L-TC (arbreiso) cercle (contour noir RGB: 0 - 0 - 0 taille 4 points) ;
- limites de cultures en provenance de la BD-L-TC (limcultu): trait continu noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 0.1 points) ;
- haies en provenance de la BD-L-TC (haie): trait continu se composant de croix noir (RGB: 0 - 0 - 0 largeur 2.8 points) ;
- rangée d'arbres en provenance de la BD-L-TC (rangarbr): trait continu se composant de cercles noir (RGB: 168 - 112 - 0 largeur 4 points) ;
- broussailles en provenance de la BD-L-TC (broussai): motif de fond irrégulier rempli de points noir (contour gris foncé RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage noir RGB: 0 - 0 - 0) ;
- verger en provenance de la BD-L-TC (verger): motif de fond rempli de ronds gris clair (contour gris foncé RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage gris clair RGB: 178 - 178 - 178) ;
- vigne en provenance de la BD-L-TC (vigne): motif de fond vineyard (contour gris foncé RGB: 110 - 110 - 110 et motifs noir RGB: 0 - 0 - 0, vert RGB: 109 - 187 - 67, brun RGB: 128 - 64 - 0) ;

- bâtiments en provenance de la BD-L-TC (baticomm, batiment, batirem, batipub, batirel, batiindu, batiagri): coloriage de fond gris clair (contour gris foncé RGB: 110 – 110 – 110 et remplissage gris clair RGB: 225 – 225 – 225) ;
- cimetièrre en provenance de la BD-L-TC (cimetier): motif de fond rempli de cercles gris clair (contour gris foncé RGB: 110 – 110 – 110 et remplissage gris clair RGB: 178 – 178 – 178).

2.3. CARTES THEMATIQUES

Les cartes thématiques se composent toujours des :

- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- couches thématiques ;
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

2.4. ECHELLE DE REFERENCE

Il est recommandé, dans la mesure du possible par ex. : sous ArcMap, de définir une échelle de référence de 1 : 7 500 afin d'obtenir des symboles plus filiformes. L'échelle de référence fait que la taille des symboles soit fonction de l'échelle.

3. SITUATION GEOGRAPHIQUE

3.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:350 000^{ième}, en format A4 portrait;

3.2. INFORMATIONS

- fond: carte des reliefs (altitudes);
- réseau hydrographique;
- Villes;
- **propriété aménagée** en rouge vif;
- légende: catégories d'altitudes (150-190, 191-230, 231-270, 271-310, 311-350, 351-390, 391-430, 431-470, 471-510, >510 m).

4. DIVISION TERRITORIALE

4.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:350 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

4.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- limite pays : trait continu (RGB: 0 – 197 – 255 largeur 1 points) ;
- **limite arrondissements** : trait continu (RGB: 255 – 0 – 0 largeur 1.5 points) ;
- **limite triages forestier** : trait continu (RGB: 104 – 104 – 104 largeur 0.6 points) ;
- **triage forestier concerné** : (contour RGB: 255 – 0 – 0 et remplissage de fond RGB: 179 – 252 – 180 et hachurage sous 45 degrés RGB : 168 – 56 – 0) ;
- **noms des arrondissements** en Arial 8 rouge sur fond jaune clair (contour RGB : 255 – 0 – 0 et remplissage RGB : 255 – 255 – 190).

4.3. LEGENDE

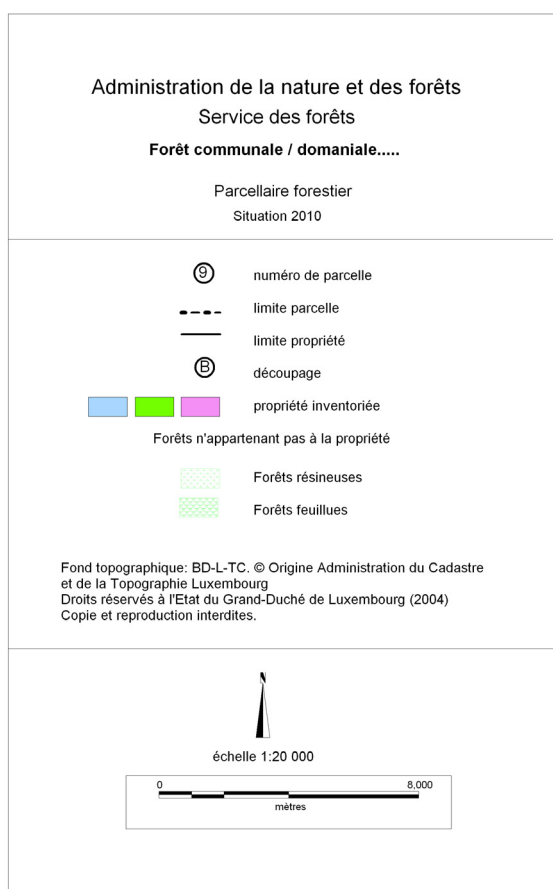
La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

5. PARCELLAIRE FORESTIER

Voir les "instructions concernant le lay-out des cartes d'inventaire d'aménagement".

Les cartes du parcellaire à établir dans le cadre d'un aménagement forestier se distinguent des cartes du parcellaire telles que décrites dans les instructions pré mentionnées par une masque d'en-tête contenant une légende. Cette légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

Exemple:



© Divers/instructcarte parcellaire

6. LIMITES DE PARCELLES ET DE PROPRIETES

6.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} (resp. 1:20 000^{ième}) ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

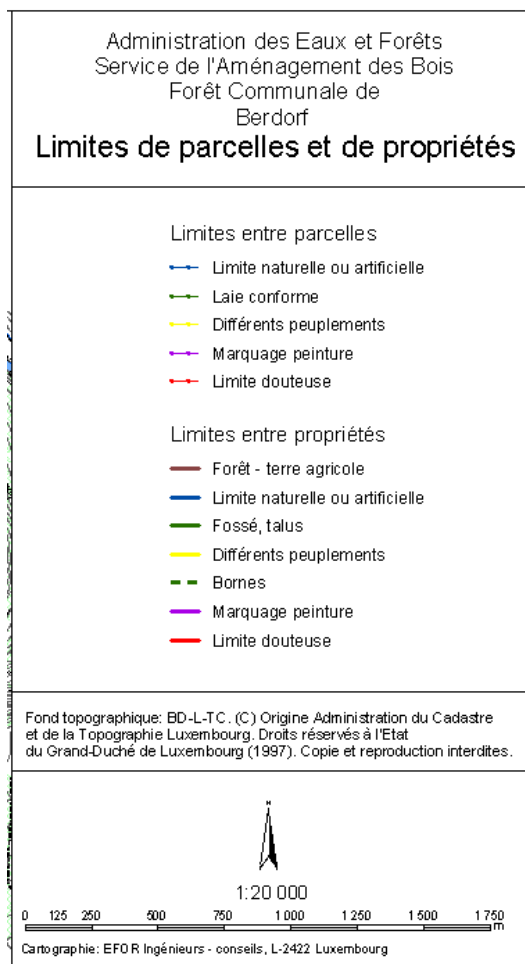
6.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- Numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
- **Limites entre parcelles :**
 1. limite naturelle ou artificielle : trait continu avec points équidistants (RGB: 0 – 77 – 168 largeur ligne : 1 points, épaisseur points : 4 points) ;
 2. laie conforme : trait continu avec points équidistants (RGB: 38 – 115 – 0 largeur ligne : 1 points, épaisseur points : 4 points) ;
 3. différents peuplements : trait continu avec points équidistants (RGB: 255 – 255 – 0 largeur ligne : 1 points, épaisseur points : 4 points) ;
 4. marquage peinture : trait continu avec points équidistants (RGB: 168 – 0 – 230 largeur ligne : 1 points, épaisseur points : 4 points) ;
 5. limite douteuse : trait continu avec points équidistant (RGB: 255 – 0 – 0 largeur ligne : 1 points, épaisseur points : 4 points) ;
- **Limites entre propriétés**
 1. forêt – terre agricole : trait continu (RGB: 137 – 68 – 68 largeur 2 points) ;
 2. limite naturelle ou artificielle : trait continu (RGB: 0 – 77 – 168 largeur 2 points) ;
 3. fossé, talus : trait continu (RGB: 38 – 115 – 0 largeur 2 points) ;
 4. différents peuplements : trait continu (RGB: 255 – 255 – 0 largeur 2 points) ;
 5. bornes : trait interrompu (RGB: 38 – 115 – 0 largeur 2 points) ;
 6. marquage peinture : trait continu (RGB: 169 – 0 – 230 largeur 2 points) ;
 7. limite douteuse : trait continu (RGB: 255 – 0 – 0 largeur 2 points) ;
- Limite de parquets : trait continu (RGB: 0 – 0 – 0 largeur 0.2 points) ;
- Couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- Propriété aménagée coloriage de fond clair (contour et remplissage RGB: 136 – 189 – 149) ;
- Couches de la partie inférieure du fond topographique.

6.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



7. TAUX DE BOISEMENT

7.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:350 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

7.2. COUCHES

La carte représente le taux de boisement par commune. Couche en provenance de l'Administration **de la nature et des forêts**. Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

Le contour de la commune où se trouve le domaine à aménager est de couleur rouge (contour RGB: 255 - 0 - 0 taille 3).

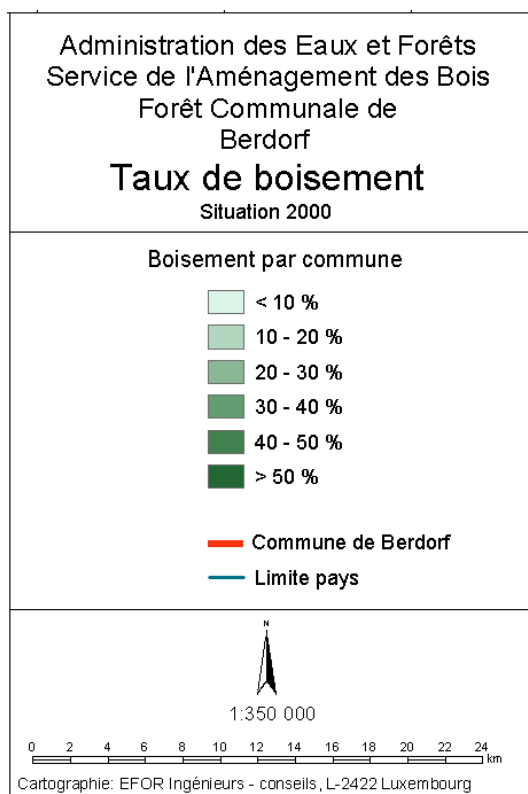
Contour du pays (contour RGB : 0 - 113 - 135, taille : 1.5 points).

Les différentes catégories pour le **taux de boisement** sont :

- <10% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 220 - 245 - 233);
- 10-20% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 178 - 214 - 190);
- 20-30% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 136 - 184 - 149);
- 30-40% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 100 - 156 - 113);
- 40-50% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 65 - 128 - 79);
- >50% : (contour RGB: 110 - 110 - 110 et remplissage RGB: 34 - 102 - 51).

7.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



8. RESEAU HYDROGRAPHIQUE

8.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

8.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

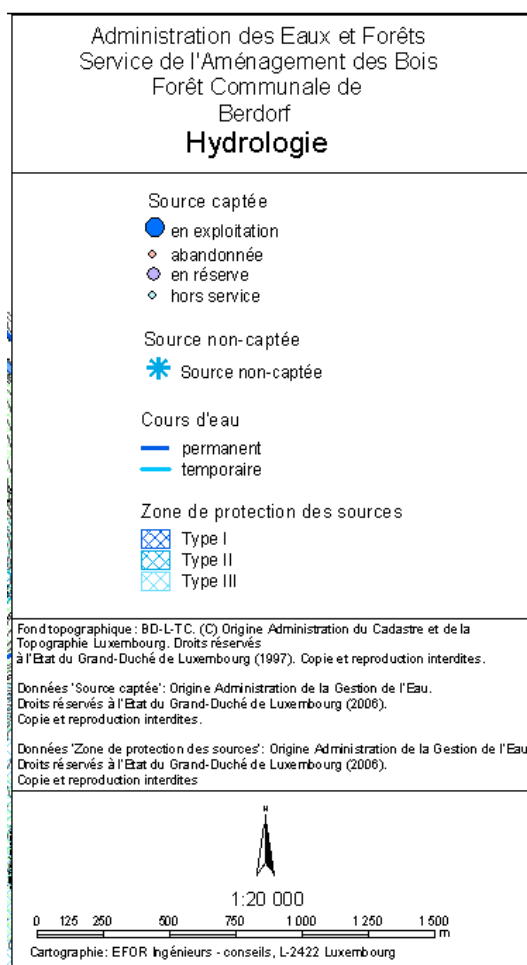
- numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
- **sources non-captées** en provenance de l'inventaire d'aménagement : étoile bleu (RGB: 0 - 169 - 230 taille 18 points) ;
- **sources captées** en provenance de l'Administration de la Gestion de l'Eau : en exploitation : point bleu (RGB: 0 - 112 - 255 taille 10 points), abandonnée : point rose quartz (RGB: 252 - 189 - 179 taille 4 points), en réserve : point gris bleu (RGB: 194 - 179 - 252 taille 7 points), hors service : point bleu clair (RGB: 187 - 246 - 252 taille 4 points) ;
- **zone de protection des sources** en provenance l'Administration de la Gestion de l'Eau : type I : motif de fond hachurage croisé (contour et remplissage noir RGB: 0 - 92 - 230), type II : motif de fond hachurage croisé (contour et remplissage noir RGB: 0 - 169 - 230), type III : motif de fond hachurage croisé (contour et remplissage noir RGB: 115 - 223 - 255) ;

- **hydrologie** en provenance de la BD-L-TC (courseau): permanent : trait continu bleu (RGB: 0 – 92 – 230 largeur 2 points) ;
- **hydrologie** en provenance de la BD-L-TC (courseau) et de l'inventaire d'aménagement: temporaire : trait continu bleu (RGB: 0 – 197 – 255 largeur 2 points) ;
- **hydrologie** en provenance de la BD-L-TC (ruisseau): trait continu bleu (RGB: 0 – 92 – 230 largeur 0.8 points) ;
- **hydrologie** en provenance de la BD-L-TC (riviere, bassin et surfhydr): coloriage de fond bleu (contour RGB: 0 – 92 – 230 et remplissage RGB: 115 – 178 – 255) ;
- **tampon de 100 m le long de tous les cours d'eau (tampon forêt concernée de couleur turquoise).**
- limites des parquets sont indiquées par un trait continu fin; les limites de la propriété sont indiquées par un trait continu gras ;
- limites de parcelles sont indiquées par un trait gras interrompu ainsi que des points gras équidistants d'environ 3 à 4 mm ;
- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- propriété aménagée coloriage de fond vert (contour et remplissage RGB: 136 – 184 – 149) ;
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

Attention : L'hydrologie fait également partie des couches de la partie supérieure du fond topographique. Pour permettre une meilleure lisibilité, il faut donc veiller à ne faire figurer l'hydrologie qu'une fois sur la carte et par conséquent il faut enlever les couches hydrologiques de la partie supérieure du fond topographique.

8.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



9. GEOLOGIE

9.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ;

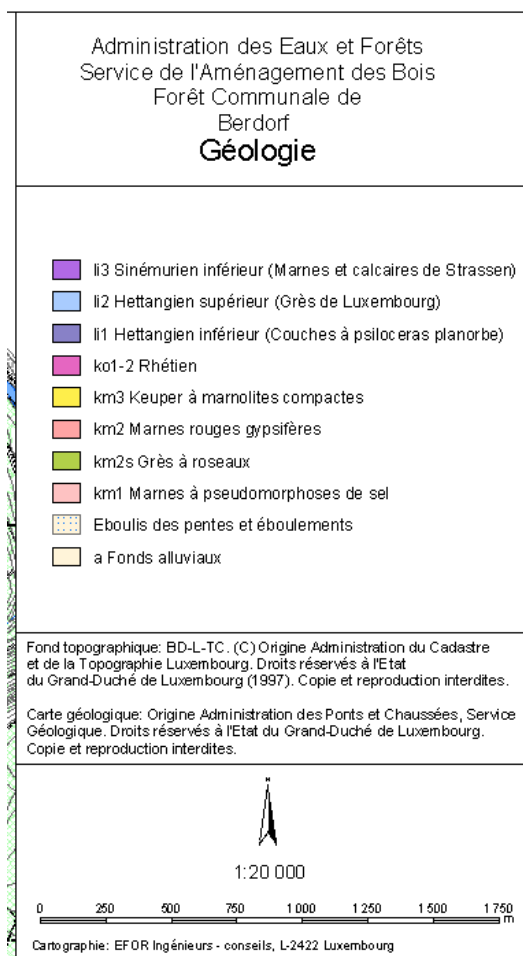
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

9.2. COUCHES

Les couleurs, trames et remplissages des différentes catégories de la couche géologique doivent s'orienter aux couleurs de la carte papier du S.G. à l'échelle 1 :25 000.

9.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Ne faire figurer dans la légende que les couches géologiques réellement présentes sur le domaine en question. La légende doit contenir le sigle et le nom complet de la couche géologique, ex. : li3 Sinémurien inférieur (Marnes et calcaires de Strassen). Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



10. PEDOLOGIE

10.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

10.2. COUCHES

Les couleurs, trames et remplissages des différentes catégories de la pédologie doivent s'orienter aux couleurs de la carte papier de l'ASTA.

10.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Ne faire figurer dans la légende que les couches pédologiques réellement présentes sur le domaine en question. La légende doit contenir au moins le sigle pédologique, ex. : ADA.

11. VEGETATION FORESTIERE

(ASSOCIATIONS PHYTOSOCIOLOGIQUES)

11.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

11.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- couche des **végétations forestières** (les couleurs des différentes associations sont décrites ci-dessous) ;
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

Melico-Fagetum caricetosum, MFca: coloriage de fond (RGB: 102 - 205 - 170)

Melico-Fagetum circaeo-caricetosum, MFcah: coloriage de fond (RGB: 102 - 205 - 170)

Melico-Fagetum aretosum, MFar: coloriage de fond (RGB: 173 - 255 - 47)

Melico-Fagetum circaeo-aretosum, MFarh: coloriage de fond (RGB: 173 - 255 - 47)

Melico-Fagetum festucetosum, MFfe: coloriage de fond (RGB: 124 - 252 - 0)

Melico-Fagetum festucetosum humide, MFfeh: coloriage de fond (RGB: 124 - 252 - 0)

Melico-Fagetum luzuletosum, MFfz: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 127)

Melico-Fagetum athyrio-luzuletosum, MFfzh: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 127)

Melico-Fagetum typicum, MFty: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)

Melico-Fagetum circaeo-typicum, MFtyh: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)

Luzulo-Fagetum milletosum, LFmi: coloriage de fond (RGB: 107 - 142 - 35)

Luzulo-Fagetum athyrio-milletosum, LFmih: coloriage de fond (RGB: 107 - 142 - 35)

Luzulo-Fagetum typicum, LFty: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)

Luzulo-Fagetum athyrio-typicum, LFtyh: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)

Luzulo-Fagetum deschampsietosum, LFde: coloriage de fond (RGB: 46 - 139 - 87)

Luzulo-Fagetum athyrio-deschampsietosum, LFdeh: coloriage de fond (RGB: 46 - 139 - 87)

Luzulo-Fagetum vaccinetosum, LFva: coloriage de fond (RGB: 0 - 140 - 0)

Luzulo-Fagetum dryopteridetosum, LFdy: coloriage de fond (RGB: 189 - 183 - 107)

Luzulo-Fagetum dryopteridetosum humide, LFDyh: coloriage de fond (RGB: 189 - 183 - 107)
 Primulo-Carpinetum corydaletosum, PCco: coloriage de fond (RGB: 245 - 222 - 179)
 Primulo-Carpinetum corydaletosum humide, PCcoh: coloriage de fond (RGB: 245 - 222 - 179)
 Primulo-Carpinetum allietosum, PCal: coloriage de fond (RGB: 244 - 164 - 96)
 Primulo-Carpinetum allietosum humide, PCalh: coloriage de fond (RGB: 244 - 164 - 96)
 Primulo-Carpinetum ficario-asperuletosum var. Paris, PCfp: coloriage de fond (RGB: 205 - 92 - 92)
 Primulo-Carpinetum ficario-asperuletosum var. Paris humide, PCfph: coloriage de fond (RGB: 205 - 92 - 92)
 Primulo-Carpinetum ficario-asperuletosum var. typicum, PCft: coloriage de fond (RGB: 205 - 133 - 63)
 Primulo-Carpinetum ficario-asperuletosum var. typicum humide, PCfth: coloriage de fond (RGB: 205 - 133 - 63)
 Primulo-Carpinetum asperuletosum, PCas: coloriage de fond (RGB: 210 - 105 - 30)
 Primulo-Carpinetum asperuletosum humide, PCash: coloriage de fond (RGB: 210 - 105 - 30)
 Primulo-Carpinetum typicum, PCty: coloriage de fond (RGB: 160 - 82 - 45)
 Primulo-Carpinetum typicum humide, PCtyh: coloriage de fond (RGB: 160 - 82 - 45)
 Quercu-Buxetum, QB: coloriage de fond (RGB: 255 - 20 - 147)
 Melico-Fagetum aretosum, MFar: coloriage de fond (RGB: 173 - 255 - 47)
 Melico-Fagetum circaeo-aretosum, MFarh: coloriage de fond (RGB: 173 - 255 - 47)
 Melico-Fagetum festucetosum, MFfe: coloriage de fond (RGB: 124 - 252 - 0)
 Melico-Fagetum festucetosum humide, MFfeh: coloriage de fond (RGB: 124 - 252 - 0)
 Melico-Fagetum luzuletosum, MFlz: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 127)
 Melico-Fagetum athyrio-luzuletosum, MFlzh: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 127)
 Melico-Fagetum typicum, MFty: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)
 Melico-Fagetum circaeo-typicum, MFtyh: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)
 Luzulo-Fagetum dryopteridetosum, LFDy: coloriage de fond (RGB: 189 - 183 - 107)
 Luzulo-Fagetum dryopteridetosum humide, LFDyh: coloriage de fond (RGB: 189 - 183 - 107)
 Luzulo-Fagetum festucetosum, LFFE: coloriage de fond (RGB: 154 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum festucetosum humide, LFFeh: coloriage de fond (RGB: 154 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum milietosum, LFmi: coloriage de fond (RGB: 107 - 142 - 35)
 Luzulo-Fagetum athyrio-milietosum, LFmih: coloriage de fond (RGB: 107 - 142 - 35)
 Luzulo-Fagetum typicum, LFTy: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum athyrio-typicum, LFTyh: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum deschampsietosum, LFde: coloriage de fond (RGB: 46 - 139 - 87)
 Luzulo-Fagetum athyrio-deschampsietosum, LFdeh: coloriage de fond (RGB: 46 - 139 - 87)
 Luzulo-Fagetum vaccinetosum, LFva: coloriage de fond (RGB: 0 - 140 - 0)
 Luzulo-Fagetum vaccinetosum humide, LFvah: coloriage de fond (RGB: 0 - 140 - 0)
 Quercu-Carpinetum aretosum, QCar: coloriage de fond (RGB: 240 - 128 - 128)
 Quercu-Carpinetum athyrio-aretosum, QCarh: coloriage de fond (RGB: 240 - 128 - 128)
 Quercu-Carpinetum typicum, QCty: coloriage de fond (RGB: 255 - 127 - 80)
 Quercu-Carpinetum athyrio-typicum, QCtyh: coloriage de fond (RGB: 255 - 127 - 80)
 Quercu-Carpinetum lamio-luzuletosum, QCll: coloriage de fond (RGB: 255 - 99 - 71)
 Quercu-Carpinetum lamio-luzuletosum humide, QCllh: coloriage de fond (RGB: 255 - 99 - 71)
 Quercu-Carpinetum luzuletosum, QCllz: coloriage de fond (RGB: 255 - 69 - 0)
 Quercu-Carpinetum athyrio-luzuletosum, QCllzh: coloriage de fond (RGB: 255 - 69 - 0)
 Luzulo-Quercetum violetosum, LQvi: coloriage de fond (RGB: 255 - 215 - 0)
 Luzulo-Quercetum violetosum humide, LQvih: coloriage de fond (RGB: 255 - 215 - 0)
 Luzulo-Quercetum typicum, LQty: coloriage de fond (RGB: 255 - 140 - 0)
 Luzulo-Quercetum typicum humide, LQtyh: coloriage de fond (RGB: 255 - 140 - 0)
 Campanulo-Quercetum melicetosum, CQme: coloriage de fond (RGB: 240 - 230 - 140)
 Campanulo-Quercetum typicum, CQty: coloriage de fond (RGB: 255 - 255 - 0)
 Salicetum triandro-viminalis, SV: coloriage de fond (RGB: 30 - 144 - 255)
 Stellario-Alnetum, SA: coloriage de fond (RGB: 175 - 238 - 238)
 Carici-Fraxinetum, CF: coloriage de fond (RGB: 175 - 238 - 238)
 Ulmo-Fraxinetum, UF: coloriage de fond (RGB: 175 - 238 - 238)
 Macrophorbio-Alnetum, MA: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 255)
 Carici elongata-Alnetum, EA: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 255)

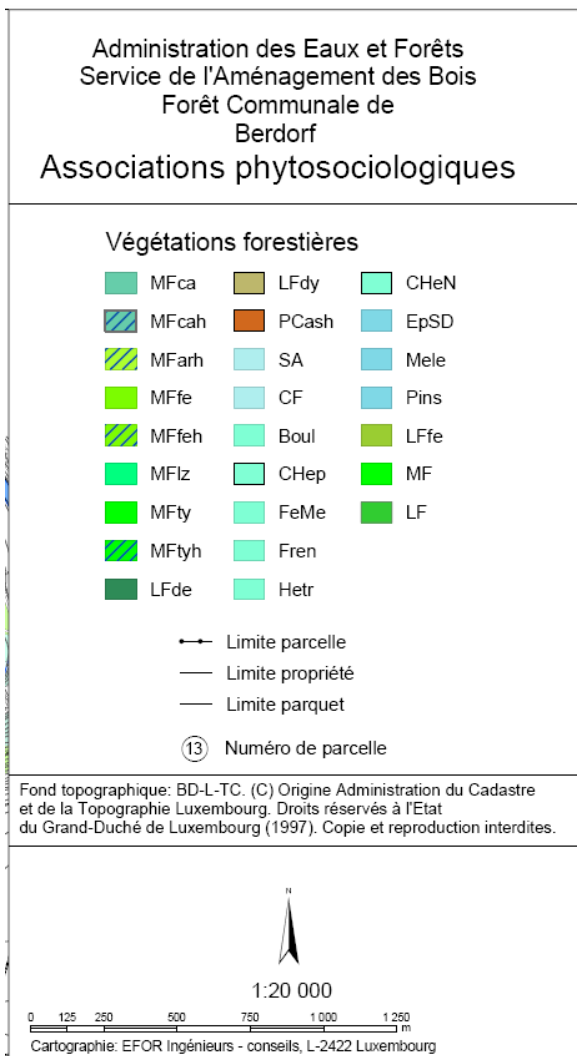
Carici remotae-Alnetum, RA: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 255)
 Carici laevigatae-Alnetum, LA: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 255)
 Tilio-Aceretum, TA: coloriage de fond (RGB: 0 - 250 - 154)
 Ulmo-Aceretum, UA: coloriage de fond (RGB: 0 - 250 - 154)
 Dicrano-Aceretum, DA: coloriage de fond (RGB: 0 - 250 - 154)
 Salicetum albae, SB: coloriage de fond (RGB: 30 - 144 - 255)
 Carici-Carpinetum, CC: coloriage de fond (RGB: 148 - 0 - 211)
 Chablis ou coupe rase, ChRa: coloriage de fond (RGB: 255 - 255 - 240)
 Alisier torminal, ALTo: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Aulne blanc, AUBI: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Aulne glutineux, AUGI: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Bouleaux, Boul: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Charme, Char: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Chataigner ou Marronnier, ChaM: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Chene Pedoncule, CHEP: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Chene sessile, CheS: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Chene rouge, CheR: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Erables, Erab: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Feuillus en melange, FeMe: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Frene, Fren: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Hetre, Hetr: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Merisier, Meri: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Ormes, Orme: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Peuplier noir ou baumier, PeNB: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Peuplier tremble, PeTr: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Platane, Plat: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Robinier, Robi: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Saules, Saul: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Tilleuls, Till: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Feuillus divers, Fedi: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Chene sp, CheN: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Epicea Sapins Douglas, EpSD: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Melezes, Mele: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Pins, Pins: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Resineux en melange, ReMe: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Thuyas, Thuy: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Tsugas, Thsug: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Broussaille arbustes en melange, BrAm: coloriage de fond (RGB: 255 - 255 - 240)
 Resineux divers, Redi: coloriage de fond (RGB: 127 - 216 - 230)
 Melico-Fagetum cephalanthero-caricetosum, MFcc: coloriage de fond (RGB: 127 - 255 - 212)
 Melico-Fagetum luzulo-caricetosum, MFlc: coloriage de fond (RGB: 152 - 251 - 152)
 Melico-Fagetum luzulo-caricetosum humide, MFch: coloriage de fond (RGB: 152 - 251 - 152)
 Luzulo-Fagetum festucetosum, LFfe: coloriage de fond (RGB: 154 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum festucetosum humide, LFfeh: coloriage de fond (RGB: 154 - 205 - 50)
 Luzulo-Fagetum vaccinietosum humide, LFvah: coloriage de fond (RGB: 0 - 140 - 0)
 Melico-Fagetum, MF: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)
 Luzulo-Fagetum, LF: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)
 Primulo-Carpinetum, PC: coloriage de fond (RGB: 160 - 82 - 45)
 Melico-Fagetum, MF: coloriage de fond (RGB: 0 - 255 - 0)
 Luzulo-Fagetum, LF: coloriage de fond (RGB: 50 - 205 - 50)
 Quercu-Carpinetum, QC: coloriage de fond (RGB: 255 - 127 - 80)
 Luzulo-Quercetum, LQ: coloriage de fond (RGB: 255 - 140 - 0)
 Campanulo-Quercetum, CQ: coloriage de fond (RGB: 255 - 255 - 0)

Attention :

Les **variantes humides** se composent du coloriage de fond et d'un hachurage bleu (RGB: 0 - 77 - 168, taille 1 points, angle 45 degrés).

11.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



~~12.~~ **BIOTOPES RARES**

actuellement sans contraintes au niveau de la mise en pages

13. PEUPLEMENTS FORESTIERS

Voir les "instructions concernant le lay-out des cartes d'inventaire d'aménagement".

14. ORTHOPHOTOPLAN

Voir les "instructions concernant le lay-out des cartes d'inventaire d'aménagement".

15. REGENERATION

15.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième}.

Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

15.2. INFORMATIONS

- **taux d'occurrence / surface:** 5 classes - dégradé de tons en orange pastel:
 - <20 % de la surface totale: ocre-orange pâle;
 - 21 - 40 %: ocre-orange;
 - 41 - 60 %: orange-ocre;
 - 61 - 80 %: orange;
 - 81 - 100%: orange vif;
- **répartition / réussite:** 4 classes - surcharge de couleur brune:
 - 1- légère / amorce ou détruite: sans surcharge
 - 2- légère / en voie d'installation ou incomplète: surcharge points;
 - 3- par tâches ou dense par endroits: surcharge motif tâches;
 - 4- dense partout (non acquise ou installée): surcharge ronds;
- **jeunes peuplements** (régénération acquise et hors couvert: description = régénération): vert pâle;
- **zone restante** (peuplements adultes sans régénération, friches, terrains agricoles, ...): gris clair.

15.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

16. BOIS MORT

16.1. GENERALITES

Cette carte est à réaliser uniquement pour les parties de la forêt où un inventaire par échantillonnage sur des placettes permanentes est effectué, et ne peut donc comprendre qu'une partie de la propriété aménagée, respectivement si le bois mort a été inventorié dans le cadre de la procédure classique.

16.2. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième}.

Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

16.3. INFORMATIONS POUR CAS INVENTAIRE PAR ECHANTILLONNAGE

- pictogrammes représentant la catégorie de volume de bois mort pour chaque point d'échantillonnage;
- les **catégories de bois mort** sont représentées par 4 classes - dégradé de tons en jaune - orange - rouge:
 - bois mort non relevé: transparent (blanc);
 - quantité très faible (< 2,5 m³ / ha) jaune clair;
 - quantité faible (2,5 - 7,5 m³ / ha) jaune ocre;
 - quantité moyenne (7,5 - 15 m³ / ha) orange;
 - quantité importante (> 15 m³ / ha) rouge.

16.4. INFORMATIONS POUR CAS INVENTAIRE CLASSIQUE









- les **catégories de bois mort** sont représentées en coloriage de fond par 4 classes - dégradé de tons en jaune - orange - rouge:
 - bois mort non relevé: transparent (blanc);
 - quantité très faible (< 1 arbre mort / ha) jaune clair;
 - quantité faible (1 - 3 arbres morts / ha) jaune ocre;
 - quantité moyenne (3 - 10 arbres morts / ha) orange;
 - quantité importante (> 10 arbres morts / ha) rouge.

17. BIOINDICATEURS

17.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ; à l'échelle 1:10 000^{ième} en cas de besoin.
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

17.2. INFORMATIONS

- **"points chauds" bois mort**: 1 point orange vif pour chaque "point chaud" (localisation très approximative sur la carte à l'intérieur du parquet) - seulement si les "points chauds" ont été inventoriés;
- **lisières**: 4 classes - trait épais interrompu:
 - état artificiel: jaune;
 - état semi-naturel: mauve clair;
 - état proche de la nature: rouge foncé;
 - qualité biologique exceptionnelle: rouge vif;
- **étang, mare, mardelle** :  motif ESRI Conservation poisson (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- **zone humide**:  motif ESRI Caves buisson (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- **arbre remarquable**:  motif ESRI Conservation feuille (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- **ancienne carrière ou ancienne mine**:  motif ESRI Geology Agso 1 mine (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- **source (captée ou non)**:  motif ESRI Climate (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 22 points)
- **landes**:  motif ESRI Conservation (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- **falaises**:  motif ESRI Cartography ou tout autre symbole utile (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 36 points)
- **clairière proche de la nature**:  motif ESRI Conservation (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)
- ... (d'autres éléments peuvent en cas de besoin être ajoutés)

La carte "Bioindicateurs" ne prend pas en compte des interfaces avec des chemins intra-forestiers en ce qui concerne l'inventaire des lisières.

17.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

18. PEUPELEMENTS NON EN STATION

18.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième}.

Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

18.2. INFORMATIONS

- **essence non autochtone**: surcharge traits obliques en violet clair vif;
- **essence non en station**: rouge vif;
- **essence en station**: 3 classes;
 - **non typique**: orange;
 - **typique**: vert clair;
 - **association phytosociologique inconnue**: vert très pâle;
- **friche et terrain agricole**: vert très pâle.

18.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

19. DEGATS DE GIBIER


19.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} ;

Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

19.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- **enclos témoin existant**: motif ESRI Conservation Wildlife2  (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- limites des parquets sont indiquées par un trait continu fin; les limites de la propriété sont indiquées par un trait continu gras ;
- limites de parcelles sont indiquées par un trait gras interrompu ainsi que des points gras équidistants d'environ 3 à 4 mm ;

- **dégâts de gibier**
dégâts par parquets: présence de dégâts:
 - **pas de dégâts ou dégâts légers**: coloriage de fond (contour RGB: 130 - 130 - 130, taille : 0.4 points ; remplissage : RGB : 104 - 179 - 43)
 - **abrouissement moyen et seulement par endroits** : coloriage de fond (contour RGB: 130 - 130 - 130, taille : 0.4 points ; remplissage : RGB : 255 - 208 - 160)
 - **abrouissement fort et plus ou moins systématique**: coloriage de fond (contour RGB: 130 - 130 - 130, taille : 0.4 points ; remplissage : RGB : 255 - 152 - 48)
 - **écorçage par endroits** : coloriage de fond (contour RGB: 130 - 130 - 130, taille : 0.4 points ; remplissage : RGB : 255 - 160 - 160)
 - **écorçage fort et plus ou moins systématique**: coloriage de fond (contour RGB: 130 - 130 - 130, taille : 0.4 points ; remplissage : RGB : 255 - 96 - 96)pression du gibier:
 - **forte pression du gibier**: trait fermé (contour RGB: 133 - 0 - 3, taille : 6 points ; remplissage : aucun (transparent))
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

19.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

20. VOIRIE EXISTANTE

Voir les "instructions concernant le lay-out des cartes d'inventaire d'aménagement".

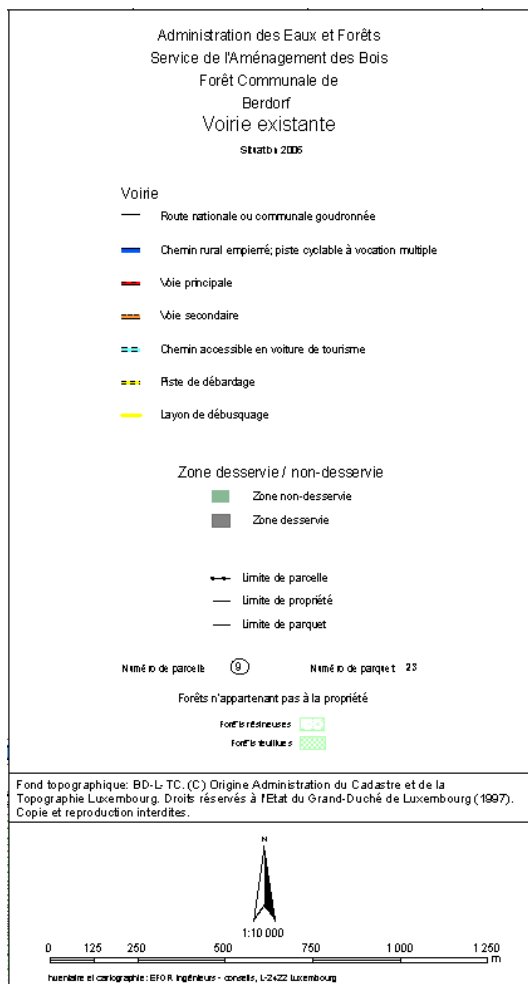
Les cartes de la voirie à établir dans le cadre d'un aménagement forestier se distinguent des cartes de la voirie telles que décrites dans les instructions pré mentionnées par une indication supplémentaire des zones desservies et non-desservies. Ces zones sont affichées de la manière suivante:

- **zone desservie** : coloriage de fond (contour RGB : 110 - 110 - 110, taille 0.4 points et remplissage RGB: 130 - 130 - 130) ;
- **zone non-desservie** : coloriage de fond (contour et remplissage RGB: 136 - 184 - 149) ;

Pour le tampon de la zone desservie seront pris en compte les types de chemins des catégories 2, 3 et 4.

20.1. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



21. LOTS DE CHASSE ET INSTALLATIONS DE CHASSE

21.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième}, resp. au 1:10.000^{ième} en cas de besoin;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

21.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- **enclos témoin existant** (Weisergatter) : motif ESRI Conservation Wildlife2



(RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)

- **mirador existant** (Kanzel): motif ESRI Forestry Lookout Tower  (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)

- **échelle fixe existante** (feste Hochsitzleiter): motif ESRI Conservation Arrow Up



(RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)

- **poste à feu surélevé amovible, sans siège** ("Podium"): motif ESRI



Conservation Arrow Down (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 24 points)

- **point de nourrissage existant** (Fütterung): motif ESRI Business Dining1



(RGB : 0 - 0 - 0, taille : 36 points)

- **gagnage, prairie à gibier, zone aménagée en bois blanc** (Wildacker,



Weichholz fläche, Ablenkfläche): motif ESRI Conservation Wildflower (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 28 points)

- numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
- limites des parquets sont indiquées par un trait continu fin; les limites de la propriété sont indiquées par un trait continu gras ;
- limites de parcelles sont indiquées par un trait gras interrompu ainsi que des points gras équidistants d'environ 3 à 4 mm ;
- couches de la partie supérieure du fond topographique, **les chemins forestiers sont représentés comme sur la carte des peuplements**;
- numéro des lots de chasse en Arial 8 rouge sur fond jaune clair (contour RGB : 255 - 0 - 0 et remplissage RGB : 255 - 255 - 190) ;
- **lots de chasse** : contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : aucun (transparent) ;
- **fouillé et bois jeune** (< 40 ans pour feuillus, < 20 ans pour résineux): coloriage de fond tel que pour le hêtre (1-40) sur la carte des peuplements (214 - 255 - 0);
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

21.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.








22. INFRASTRUCTURES DE RECREATION

22.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

22.2. INFORMATIONS

- **piste cyclable**: ligne de gros points bleus
- **parcours fitness**: ligne de gros points rouges
- **piste pour cavaliers**: ligne de gros points violets
- **sentier didactique**: ligne de gros points verts
- **sentiers de randonnée balisés**: traits larges coloriés; couleurs différentes pour les différents itinéraires;

- **banc**: motif :  motif ESRI US Forestry (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **gîte, abri** :  motif ESRI US Forestry (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **barrière**:  motif ESRI US Forestry (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **aire de jeu**:  motif ESRI US Forestry (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **parking** :  motif ESRI Public (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **panneau didactique** :  motif ESRI Public (RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- **point de vue**:  ESRI US Forestry (noir RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- ... (d'autres éléments peuvent en cas de besoin être ajoutés)

22.3. LEGENDE


La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

23. PAYSAGES REMARQUABLES ET SENSIBILITES PAYSAGERES

23.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

23.2. INFORMATIONS

- **paysage remarquable**: contour se composant de ronds verts
- **point "noir" dans le paysage**: (gros point noir RGB : 0 - 0 - 0)
- **sensibilité paysagère moyenne**: coloriage de fond en jaune
- **sensibilité paysagère importante**: coloriage de fond en orange
- **point de vue**: motif  ESRI US Forestry (noir RGB : 0 - 0 - 0, taille : 26 points)
- reste de la forêt aménagée: coloriage de fond en gris

23.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés.

24. PATRIMOINE HISTORIQUE

25. ZONES DE PROTECTION

25.1. ECHELLE

Adapter l'échelle pour avoir une carte A3;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

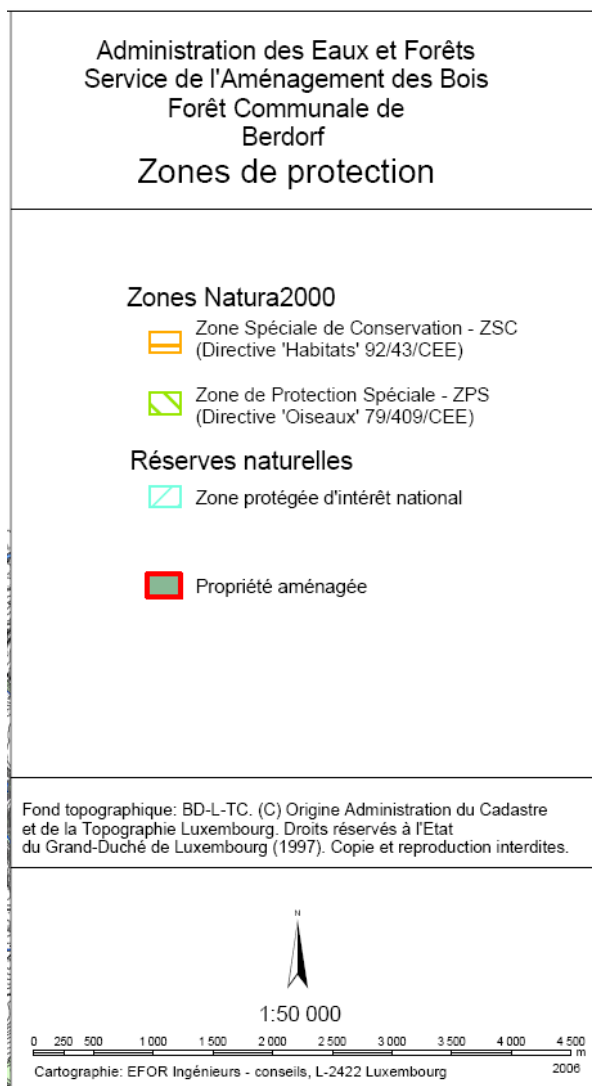
25.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- **zones protégées d'intérêt national**: hachurage de fond (contour et hachurage RGB : 115 - 255 - 223, taille : 1.5 points, angle : 45 degrés, séparation : 8 points) ;
- **Zone Spécialise de Conservation – ZSC** (Directive 'Habitats' 92/43/CEE) hachurage de fond (contour et hachurage RGB : 255 - 170 - 0, taille : 1.5 points, angle : 0 degrés, séparation : 8 points) ;
- **Zone de Protection Spéciale – ZPS** (Directive 'Oiseaux' 79/409/CEE) hachurage de fond (contour et hachurage RGB : 152 - 230 - 0, taille : 1.5 points, angle : 135 degrés, séparation : 8 points) ;
- **zone de protection des eaux I**, en provenance de l'Administration de la Gestion de l'Eau : contour se compose de lignes perpendiculaires à l'intérieur par rapport au contour RGB : 0 - 149 - 224 ; pas de remplissage,
- **zone de protection des eaux II**, en provenance de l'Administration de la Gestion de l'Eau : contour se compose de lignes perpendiculaires de part et d'autre du contour RGB : 0 - 149 - 224 ; pas de remplissage,
- **zone de protection des eaux III**, en provenance de l'Administration de la Gestion de l'Eau : contour se compose de lignes perpendiculaires à l'extérieur par rapport au contour RGB : 0 - 149 - 224 ; pas de remplissage,
- propriété aménagée coloriage de fond clair (contour : RGB : 250 - 52 - 17 et remplissage RGB: 136 - 184 - 149) ;
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

25.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



26. CARTE FERRARIS





27. FONCTIONS FORESTIERES



27.1. ECHELLE

Dépend de la complexité, l'échelle pouvant varier entre 1:5 000^{ième} et 1:20 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

27.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas. **La fonction de production n'est pas représentée sur carte.**

- Domaine Sol
 - zone de protection des sols**: motif de fond hachurage de 45 degrés (contour et remplissage **rouge-brun** RGB: 160 – 80 – 0) ;
- Domaine Eau
 - zone de protection des eaux**: motif de fond hachurage horizontal (contour et remplissage **bleu clair** RGB: 0 – 149 – 224) ;
- Domaine Air
 1. **protection du climat** : motif de fond hachurage de 135 degrés (contour et remplissage **rouge** RGB: 255 – 88 – 32) en inscrivant la lettre 'K' dans les polygones (RGB : 255 – 88 – 32) ;
 2. **protection contre les émissions** : motif de fond hachurage de 135 degrés (contour et remplissage **rouge** RGB: 255 – 88 – 32) en inscrivant la lettre 'I' dans les polygones (RGB : 255 – 88 – 32) ;
 3. **protection contre le bruit** : motif de fond hachurage de 135 degrés (contour et remplissage **rouge** RGB: 255 – 88 – 32) en inscrivant la lettre 'L' dans les polygones (RGB : 255 – 88 – 32) ;
- Domaine Paysage
 1. **forêt contribuant à la structuration du paysage** : motif de fond hachurage vertical (contour et remplissage **vert** RGB: 0 – 230 – 0) en inscrivant les lettres 'St' dans les polygones (RGB : 0 – 230 – 0) ;
 2. **forêt ayant une autre fonction de protection particulière du paysage** : motif de fond hachurage vertical (contour et remplissage **vert** RGB: 0 – 230 – 0) en inscrivant la lettre 'L' dans les polygones (RGB : 0 – 230 – 0) ;
 3. **zone de protection vue** : motif de fond hachurage vertical (contour et remplissage **vert** RGB : 0 – 230 – 0) en inscrivant la lettre 'S' dans les polygones (RGB : 0 – 230 – 0) ;
 4. **point de vue**: motif  ESRI US Forestry (noir RGB : 0 – 0 – 0, taille : 26 points)
- Domaine Nature
 1. **monument naturel**: motif  ESRI US Forestry (vert RGB : 176 – 255 – 176, taille : 26 points)
 2. **zone écologiquement sensible ou d'un intérêt écologique particulier** : motif de fond hachurage vertical (contour et remplissage **vert** RGB: 176 – 255 – 176) en inscrivant les lettres 'SG' dans les polygones (RGB : 255 – 0 – 0) ;
 3. **biotope rare**: motif  ESRI US Forestry (vert RGB : 176 – 255 – 176, taille : 26 points)
 4. **lambeaux forestier dans une région à taux de boisement faible** : (contour se compose de carrés **verts** RGB : 0 – 128 – 64 ; taille des carrés : 15 points ; pas de remplissage) ;
 5. **placette d'observation** : motif  ESRI US Forestry (vert RGB : 176 – 255 – 176, taille : 26 points);

- 6. **élément naturel d'un intérêt écologique particulier** : motif  ESRI US Forestry (vert RGB : 176 – 255 – 176, taille : 26 points);
- Domaine Culture
 1. **type de sylviculture historique d'un intérêt particulier** : motif de fond de points irréguliers (mauve RGB: 144 – 0 – 72) ;
 2. **monument culturel** : motif  ESRI US Forestry (mauve RGB: 144 – 0 – 72, taille 26 points) ;
- Domaine récréation
 - zone de récréation** : motif de fond de points (rouge-pastel contour RGB : 0 – 0 – 0 et remplissage RGB: 255 – 160 – 160) ;
- Zone restante
 - zone restante motif de fond (contour et remplissage RGB: 208 – 208 – 208).

27.3. LEGENDE

La légende contient les sigles cartographiques utilisés.

Légende de la carte des fonctions forestières

Fonctions de protection

Domaine Sol

Autre fonction de protection particulière



Zone de protection des sols

Domaine Eau

Fonction attribuée en vertu de dispositions légales

Zone de protection des eaux



Zone de protection des eaux I



Zone de protection des eaux II



Zone de protection des eaux III

Autre fonction de protection particulière



Protection des eaux

Domaine Air

Autres fonctions de protection particulières



K
I
L Protection du climat
Protection contre les émissions
Protection contre le bruit

Domaine Paysage

Autres fonctions de protection particulières



L
S Forêt déterminant l'aspect
du paysage
Zone de protection vue

Domaine Nature

Fonctions attribuées en vertu de dispositions légales



Zone de protection de la nature



Monument naturel



Peuplement à graines

Autre fonctions de protection particulières



SG
B Zone écologiquement sensible
ou d'un intérêt écologique particulier
Placettes d'observation



Biotope d'un intérêt
écologique particulier



Élément naturel d'un intérêt
écologique particulier



Lambeaux forestier dans une région
à taux de boisement faible

Domaine Culture

Autres fonctions de protection particulières



Type de sylviculture historique
d'un intérêt particulier



Monument culturel

Fonction de récréation

Autre fonction de récréation particulière



Zone de récréation

Parc naturel

Fonction attribuée en vertu de dispositions légales



Parc naturel

Degrés d'intensité

I Intensité
II Intensité

Zone restante



Zone restante

28. AFFECTATIONS D'AMENAGEMENT

28.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} ;

Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

28.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
- couches de la partie supérieure du fond topographique ;
- affectations:
 - **Groupe futaie régulière:** pareil au groupe futaie régulière amélioration ;
 - **Groupe futaie régulière amélioration :** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : mauve RGB : 223 - 115 - 255) ;
 - **Sous-groupe futaie régulière préparation en vue régénération:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : mauve RGB : 223 - 115 - 255 avec trame diagonale bleu azur RGB : 115 - 223 - 255) ;
 - **Sous-groupe futaie régulière jeunesse :** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : violet clair RGB : 255 - 190 - 232) ;
 - **Groupe futaie régulière régénération:** pareil au sous-groupe régénération élargi
 - **Sous-groupe futaie régulière régénération strict :** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : bleu azur (foncé) RGB : 115 - 223 - 255) ;
 - **Sous-groupe futaie régulière régénération élargi :** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : bleu ciel (clair) RGB : 190 - 232 - 255) ;
 - **Groupe futaie régulière préparation en vue conversion en irrégulier:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : orange vif RGB: 250 - 100 - 10) ;
 - **Groupe futaie irrégulière :** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : vert RGB : 125 - 230 - 0) ;
 - **Sous-groupe futaie à caractère jardinatoire:** pareil au groupe futaie irrégulière;
 - **Sous-groupe futaie irrégulière jeune:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : vert clair RGB : 214 - 255 - 0) ;
 - **Groupe taillis:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : jaune clair RGB : 255 - 255 - 0) ;
 - **Sous-groupe conversion de taillis:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : jaune clair RGB : 255 - 255 - 0 avec trame diagonale vert clair RGB : 125 - 230 - 0) ;
 - **Sous-groupe transformation de taillis:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : jaune clair RGB : 255 - 255 - 0 avec trame diagonale rouge RGB : 255 - 0 - 0) ;
 - **Sous-groupe taillis abri:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : jaune clair RGB : 255 - 255 - 0 avec trame diagonale mauve RGB : 223 - 115 - 255) ;
 - **Groupe taillis sous futaie:** coloriage de fond (contour RGB: 110 - 110 - 110, taille : 0.4 points ; remplissage : jaune ocre RGB : 255 - 196 - 84) ;

- **Groupe Hors cadre** : coloriage de fond (contour RGB: 110 – 110 – 110, taille : 0.4 points ; remplissage : gris RGB : 200 – 200 – 200) ;
- **Sous-groupe évolution libre** : coloriage de fond (contour RGB: 110 – 110 – 110, taille : 0.4 points ; remplissage : gris RGB : 200 – 200 – 200 avec trame diagonale noire RGB 0-0-0) ;
- **Groupe production intermittente**: n'est pas représenté sur une carte, car concerne l'ensemble d'une propriété.
- limites des parquets sont indiquées par un trait continu fin; les limites de la propriété sont indiquées par un trait continu gras ;
- limites de parcelles sont indiquées par un trait gras interrompu ainsi que des points gras équidistants d'environ 3 à 4 mm ;
- couches de la partie inférieure du fond topographique.

28.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple:







O:\Divers\instruclgestion_affectation

29. GESTION BIODIVERSITE

29.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:20 000^{ième} ;

29.2. INFORMATIONS

- fond: similaire à carte des limites de parcelle, sans toponomie;
- **surface en libre évolution** (Naturwaldzelle): coloriage de fond pareil au sous-groupe évolution libre : (gris RGB : 200 – 200 – 200 avec trame diagonale noire RGB 0-0-0) ;
- **îlot de vieillissement à aménager**: surcharge en trame diagonale orange vif;
- **groupe d'arbres "bio" à aménager**: point orange vif;
- **augmenter le volume de bois mort**: surcharge en trame diagonale jaune ocre clair;
- **peuplement à convertir** (en irrégulier) **ou à transformer** (essence non autochtone): coloriage de fond rouge clair (pastel);
- **mesures de gestion en faveur de la biodiversité au niveau des lisières**: trait épais interrompu rouge;
- **mesures de gestion en faveur de la biodiversité au niveau des clairières**: coloriage de fond ou trait épais vert foncé (pastel);
- **création ou entretien de zones humides**:  motif ESRI Conservation poisson, couleur bleu ciel;
- **création ou entretien d'habitats en faveur d'espèces-cibles** (mesures locales et spécifiques):  motif ESRI US Forestry écureuil;
- **restauration d'arbre remarquable**:  motif ESRI Conservation feuille, couleur vert clair;
- **aménagement d'un dispositif de contrôle enclos/exclos**:  motif ESRI Conservation Wildlife2 rouge vif,
- **d'autres éléments** peuvent en cas de besoin être ajoutés, notamment concernant:
 - mesures spécifiques en faveur de milieux ou d'espèces remarquables (p. ex. plantation d'essences tendres le long d'un ruisseau en faveur du castor,...),
 - mesures spécifiques dans le domaine de la chasse (p. ex. installation d'un gagnage, ..),
 - mesures spécifiques en faveur de l'accueil du public (p. ex. installation d'une aire de jeux, enlèvement de la végétation devant un point de vue, ...),
 - mesures spécifiques en faveur des paysages (p. ex. conversion d'un peuplement de résineux en feuillus, mise en place d'un écran de verdure, ...),
 - mesures spécifiques contre les risques d'origine naturelle (p. ex. plantation d'une protection contre le glissement de terrains, ...)

ACTIONS BIODIVERSITE





30. PROJETS DE VOIRIE





30.1. ECHELLE

Exactement à l'échelle 1:10 000^{ième} ;
Il faut veiller à mettre un espace entre les millièmes et les centièmes.

30.2. COUCHES

Les couches suivantes sont à utiliser. La suite des couches doit être respectée. La couche énumérée en premier se trouve en haut dans la structure de la carte tandis que celle énumérée en dernier en bas.

- **A créer**
 - **chemin rural empierré ; piste cyclable à vocation multiple** :
 - trait supérieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : continu RGB : 0 - 85 - 255 , taille : 1 points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait de fond : tirets alternés RGB : 255 - 255 - 0, taille : 6 points, RGB : 255 - 0 - 0, taille : 6 points
 - **voie principale** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : points
 - trait du milieu : continu RGB : 255 - 0 - 0 , taille : points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : points
 - trait de fond : tirets alternés RGB : 255 - 255 - 0, taille : 6 points, RGB : 255 - 0 - 0, taille : 6 points
 - **voie secondaire** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : continu RGB : 255 - 152 - 48 , taille : 1 points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait de fond : tirets alternés RGB : 255 - 255 - 0, taille : 6 points, RGB : 255 - 0 - 0, taille : 6 points
 - **chemin accessible en voiture de tourisme** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : RGB : 112 - 255 - 255 , taille : 1 points
 - trait inférieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait de fond : tirets alternés RGB : 255 - 255 - 0, taille : 6 points, RGB : 255 - 0 - 0, taille : 6 points
 - **piste de débardage** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : RGB : 255 - 255 - 0 , taille : 1 points
 - trait inférieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait de fond : tirets alternés RGB : 255 - 255 - 0, taille : 6 points, RGB : 255 - 0 - 0, taille : 6 points
 - **aire de stockage** : motif :  (coloriage de fond : RGB: 255 - 255 - 255, coloriage symbol : RGB : 226 - 0 - 127 taille 20 points) ;
 - **aire de retournement** : motif :  (coloriage de fond : RGB: 255 - 170 - 0, coloriage symbol : RGB : 255 - 0 - 0 taille 20 points) ;
 - **pont** :  (coloriage de fond : RGB : 255 - 0 - 0, couleur symbole : RGB : 0 - 0 - 0 ; taille 20 points) ;
 - **accès à la propriété** ; Entrée, Sortie : motif :  (coloriage de fond : RGB: 255 - 0 - 0, coloriage symbol : RGB : 255 - 255 - 255 taille 20 points) ;

- **A modifier**
 - **chemin rural empierré ; piste cyclable à vocation multiple** :
 - trait supérieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : continu RGB : 0 - 85 - 255 , taille : 1 points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - **voie principale** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : continu RGB : 255 - 0 - 0 , taille : 1 points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - **voie secondaire** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : continu RGB : 255 - 152 - 48 , taille : 1 points
 - trait inférieur : continu RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - **chemin accessible en voiture de tourisme** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : RGB : 112 - 255 - 255 , taille : 1 points
 - trait inférieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - **piste de débardage** :
 - trait supérieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - trait du milieu : RGB : 255 - 255 - 0 , taille : 1 points
 - trait inférieur : tirets RGB : 0 - 0 - 0 , taille : 0.1 points
 - **aire de stockage** : motif :  (coloriage de fond : RGB: 156 - 156 - 156, coloriage symbol : RGB : 226 - 0 - 127 taille 20 points) ;
 - **aire de retournement** : motif :  (coloriage de fond : RGB: 156 - 156 - 156, coloriage symbol : RGB : 255 - 0 - 0 taille 20 points) ;
 - **pont** :  (coloriage de fond : RGB: 156 - 156 - 156, coloriage symbol : RGB : 0 - 0 - 0 taille 20 points) ;
 - **accès à la propriété** ; Entrée, Sortie : motif :  (coloriage de fond : RGB: 156 - 156 - 156, coloriage symbol : RGB : 255 - 255 - 255 taille 20 points) ;
- **A abandonner**
 - **chemin à abandonner**: trait rouge barré avec des croix rouges: RGB: 255 - 0 - 0 ;taille 0.2 points
 - numéros de parcelles en provenance de la couche parcelles de l'inventaire forestier, les parcelles sont numérotées par des numéros gras, d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 mm, entourés d'un cercle de préférence blanc à l'intérieur ;
 - couches de la partie supérieure du fond topographique ;
 - **voirie existante** :
La voirie existante (sur base de la carte de la voirie existante, sauf pour les tronçons à modifier) se compose de deux traits superposés
 - trait supérieur : gris clair RGB : 204 - 204 - 204, taille 1.23 points (à l'intérieur);
 - trait inférieur : gris foncé RGB : 104 - 104 - 104, taille 1.76 points (à l'extérieur);
la distinction entre zones desservies et zones non desservies figure uniquement sur la carte de la voirie existante et non pas sur la carte des projets de voirie;
 - limites des parquets sont indiquées par un trait continu fin; les limites de la propriété sont indiquées par un trait continu gras ;
 - limites de parcelles sont indiquées par un trait gras interrompu ainsi que des points gras équidistants d'environ 3 à 4 mm ;
 - propriété aménagée : coloriage de fond (contour et remplissage RGB: 136 - 184 - 149) ;
 - couches de la partie inférieure du fond topographique.

30.3. LEGENDE

La légende doit contenir les sigles cartographiques utilisés. Exemple pour la forêt communale de Berdorf, "Administration des Eaux et Forêts" est à remplacer par "Administration de la nature et des forêts", et "Service de l'Aménagement des Bois" est à remplacer par "Service des forêts" :



31. INTERVENTIONS PRINCIPALES

32. ACQUISITIONS

actuellement sans contraintes au niveau de la mise en pages

33. CARTE DE TRAVAIL

La carte de travail est à établir suivant les souhaits du chef d'arrondissement concerné et est facturée à part. Elle est établie par superposition de plusieurs cartes, p. ex. la carte de gestion + la carte de la voirie + la carte de gestion biodiversité. L'échelle, le format et le découpage de cette carte sont définis par le chef d'arrondissement concerné.

Luxembourg, le 15 février 2010

Le Chef du Service des forêts

s. Marc Wagner